

Présentation du projet de création de la section portugais Compte rendu de la réunion du jeudi 8 février 2007

Présidée par Mr Bal Inspecteur d'Académie adjoint accompagné par deux Inspectrices

C'est un accord Franco-Portugais qui a été signé en avril 2006, l'Ambassade du Portugal financerait les enseignants Portugais donc une gratuité pour les familles.

Nous avons souhaiter savoir pourquoi la ville de Chaville a été choisie avec implantation de la section au collège Jean Moulin : Monsieur Bal précise « tout d'abord nous cherchions un collège qui avait déjà une section Internationale et de plus qui avait une population d'origine Portugaise significative ».

Et nous parents d'élèves pensons que Mr le Maire avait une forte envie de concrétiser ce projet pour la ville de Chaville.

Objectif :

10 à 15 élèves choisis sur Chaville et Meudon et peut être Sèvres et Viroflay
En dessous de 5 élèves la section Portugaise ne démarrera pas.
Maxi 15 élèves en 6ème.

Critère de sélection :

Elève motivé avec capacité de suivre le cursus du collège.
Parler la langue portugaise et l'écrire (vérification par test ainsi que pour le français et les maths).
Avec un niveau de langue acceptable et bon élève par ailleurs car cela représente une charge de travail supplémentaire.

Déroulement de la scolarité :

Les élèves suivront tous les enseignements de la classe y compris la langue LV1.
+ 4 heures de littérature étrangère et 2 heures d'histoire et géographie en portugais.
30 heures par semaine applicable à tous les niveaux.

Mise en place

L'ouverture de la section portugaise est prévue pour la rentrée 2007, par contre elle sera expérimentale sur 3 ans.

Monsieur Bal va organiser une réunion avec les parents qui pourraient être concernés dans la première quinzaine de mars.

Compte-rendu rédigé par Alain Olivier